

14 février 2022

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- Le 7 février 2021, le ministre de l'Immigration et de l'Asile, [Jean Asselborn, a présenté le bilan de l'année 2021](#) en matière d'asile, d'immigration et d'accueil. Le bilan présente, entre autres, l'évolution des chiffres clés ainsi que les évolutions législatives et réglementaires en matière d'asile, de libre circulation des personnes et d'immigration, des frontières, de retours et de rétention. En outre, le bilan fournit des informations et chiffres clés sur la Structure d'hébergement d'urgence Kirchberg (SHUK) et sur les structures d'accueil gérées par l'ONA. [Le bilan complet est disponible ici.](#)
- Le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch, a annoncé l'ouverture, en septembre 2022, d'une [sixième école européenne publique au Grand-Duché, à savoir l'École internationale Gaston Thorn \(EIGT\)](#). Ce projet s'inscrit dans les efforts de diversification de l'offre scolaire pour répondre aux défis d'une hétérogénéité croissante de la population scolaire.
- Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a publié ses [recommandations pour les présidences française et tchèque du Conseil de l'Union européenne \(UE\)](#) (janvier à décembre 2022). Le document fournit aux présidences entrantes des recommandations clés afin de garantir une meilleure protection des réfugiés en Europe et dans le monde, pour promouvoir une réforme durable de l'asile et pour réaliser des progrès sur des questions clés telles que la solidarité intra-européenne, des conditions d'accueil adéquates ainsi que des procédures d'asile équitables et rapides.

Publication EMN:

Suite à la [table ronde conjointe de l'EMN-OCDE](#) sur la digitalisation et l'intelligence artificielle dans la gestion des migrations, qui s'est tenue le jeudi 10 février 2022, nous avons le plaisir de vous annoncer la publication de la note de synthèse conjointe de l'EMN et de l'OCDE intitulée « [The Use of Digitalisation and Artificial Intelligence in Migration Management](#) ». Elle vise à explorer le rôle des nouvelles technologies numériques dans la gestion des migrations et de l'asile.

Chiffre de la semaine: 73 %

En 2021, 898 personnes ont obtenu la protection internationale au Luxembourg (statut de réfugié ou protection subsidiaire), comparé à 767 personnes en 2020. Le taux de reconnaissance en matière de protection internationale se chiffre à 73% (contre 64% en 2020 et 57,1% en 2019). Il s'agit du rapport entre les décisions positives et l'ensemble des décisions prises sur l'octroi ou le refus en matière de protection internationale (les décisions de refus englobent les décisions négatives prises en procédure normale, en procédure accélérée et les décisions d'irrecevabilité, mais non pas les retraits implicites de la demande de protection internationale, les décisions d'incompétence en vertu du règlement Dublin III et les révocations de statut).

Source: Direction de l'immigration

Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail, merci de contacter mathis.osburg@uni.lu

Nous contacter :

Email: emn@uni.lu

Twitter: [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en